



## COMPTE RENDU DE LA VISIOCONFÉRENCE AVEC LA DDFIP 57 DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2022

### Point Situation sanitaire

Sur les deux dernières semaines il y a eu 58 cas COVID au sein de la DDFIP Moselle. 18 cas positifs se sont rajoutés du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février (date de la visio)

Pour la direction, les cas positifs relèvent uniquement de la sphère privée.

### Sur le Télétravail

En Moselle, 586 télétravailleurs ont été recensés la semaine dernière. : taux de 45 % (à 3 jours ou plus)

A compter du 2 février, la DDFIP sort du processus de télétravail obligatoire.

Le directeur est en attente dans les jours à venir de consignes de la Direction Générale.

Pour le directeur, la fin du télétravail obligatoire ne signifie pas revenir automatiquement en présentiel.

En même temps, le DDFIP ne peut plus imposer un télétravail obligatoire à quelqu'un qui souhaite travailler en présentiel.

Si certains agents souhaitent rester à un haut niveau de télétravail, ils peuvent le faire. Pour le directeur c'est le moment idéal de parler de ce sujet avec son responsable.

### Sur les masques FFP2

Pour l'instant, la fourniture des masques FFP2 est réservée aux agents nomades (vérificateurs...), ainsi qu'aux agents bénéficiant d'une prescription médicale.

À ce jour, le stock de masques FFP2 , à la DDFIP 57 , est de 1 mois à 1 mois et demi.

La direction refuse de fournir des masques FFP2 aux agents d'accueil. Pour elle, les gestes barrières et les mesures de protections suffisent.

## **Point NRP**

Innovation de la direction locale qui ajoute un point NRP à une visioconférence sur la situation sanitaire.

### **Sur le transfert de Dieuze à Sarrebourg.**

Le transfert de Dieuze vers Sarrebourg devait se faire en deux étapes : le secteur communal en septembre 2022 et l'hospitalier en janvier 2023.

Les deux secteurs seront transférés en même temps au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

### **Transfert Service Impôts Entreprise de Briey vers Thionville**

Il était prévu en 2023-24. Suite à un problème de base informatique entre les deux départements, le SIE de Briey rejoindra le SIE de Nancy.

Il restera une antenne SIE sur Briey.

### **Sur les autres opérations transdépartementales**

Elles restent d'actualité, à savoir :

Le Service de Gestion Comptable (SGC) de Hayange gèrera deux communes de Meurthe et Moselle (Thill et Villerupt) et celui de Pont à Mousson gèrera des communes de la trésorerie de Montigny lès Metz et de Verny.

La CGT est intervenue pour que la charge de travail occasionnée sur le SGC de Hayange, qui est déjà en sous effectif chronique, soit réellement prise en compte. Trop d'exemples dans le passé ont prouvé le contraire (TPH avec l'hôpital de Briey et Sarrebourg avec celui de Saverne)

### **Sur le SIE démétropolisé de Forbach**

Il s'agit de la délocalisation du SIE de Strasbourg. Les bases informatiques seront celles du SIE alsacien.

Aucune remise en cause de ce projet